

2025

Avec le soutien  
de

 Doctrine

 BDO

# Choiseul Futur du droit

Les 40 qui font le futur du droit

**INSTITUT  
CHOISEUL**



**Pascal  
LOROT**

Président  
Institut Choiseul

## Le droit, levier stratégique des transformations économiques

### Les classements de l'Institut Choiseul

À travers ses classements annuels, l'Institut Choiseul identifie les dirigeants et les personnalités influentes qui font l'économie d'aujourd'hui et de demain. Ces jeunes leaders sont tous des décideurs à haut niveau, qui ont et vont continuer à avoir un impact conséquent et direct sur l'économie, dotés d'un rôle transformateur.

Ces publications dressent le panorama d'une économie, d'un secteur et/ou d'un territoire à travers ses forces vives : des profils singuliers et complémentaires qui, ensemble, «font génération» et font bouger les lignes d'une économie en constante évolution. D'années en années, les classements Choiseul forment le socle de communautés engagées et diversifiées, qui se réunissent plusieurs fois par an lors d'événements exclusifs.

Le droit, pilier discret mais fondamental de notre économie, est trop souvent relégué au second plan dans les narratifs actuels qui font la part belle aux capitaines d'industrie, aux entrepreneurs audacieux et aux entreprises en transformation. Pourtant, sans droit, pas de règles du jeu. L'économie ne peut fonctionner durablement sans cet oxygène juridique qui en garantit la stabilité... et la capacité de réinvention.

Les grandes mutations technologiques, économiques et sociétales que nous traversons – accélération exponentielle de la numérisation, tempêtes géopolitiques, nouvelles exigences environnementales – ne laissent pas le droit en marge : elles l'informent, le bousculent, l'obligent à se réinventer.

Ces tendances sont nombreuses, et elles s'entremêlent étroitement aux enjeux juridiques : la régulation de l'intelligence artificielle et notamment ses dimensions éthiques, l'encadrement des plateformes numériques, la souveraineté technologique, l'usage du droit comme arme dans les conflits internationaux, l'essor du droit de l'environnement, la gouvernance des données ou encore la propriété intellectuelle. Outil de soft et de hard power, le droit est partout – au cœur des tensions, des arbitrages, des innovations.

Dans ce contexte, le droit devient un levier stratégique de premier ordre – une boussole pour les décideurs. Il ne doit plus se cantonner aux services juridiques ou aux cabinets d'avocats : il doit irriguer la stratégie des entreprises au même

titre que la technologie ou la finance. Il est temps que les décideurs en fassent un pilier de leur action. Enfin, le droit n'est pas qu'une affaire de textes ou de procédures. C'est une aventure humaine ; des femmes et des hommes qui en réinventent les pratiques, articulent innovation et régulation, et font le lien entre les mutations du présent et les cadres juridiques de l'avenir.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit le palmarès Choiseul des "40 qui font le futur du droit", dévoilé en partenariat avec Doctrine, BDO et le Village de la Justice. Ce palmarès met en lumière un secteur en pleine effervescence, tant dans ses supports que dans sa matière. Il propose 40 visages, 40 parcours de celles et ceux qui façonnent le droit de demain, pour à travers eux prendre le pouls des transformations en cours.

Entrepreneurs du droit, leaders de la LegalTech, directeurs juridiques, avocats, chercheurs, membres d'ONG ou d'associations : les 40 jeunes lauréats de cette édition occupent une place centrale dans l'évolution de l'écosystème juridique. Leur complémentarité est une force. Ensemble, ils inventent de nouveaux métiers, de nouvelles expertises, et s'engagent pour un droit plus accessible et plus affûté.

Mes plus chaleureuses félicitations aux 40 lauréats du Choiseul Futur du Droit. Votre engagement, votre audace et votre vision sont essentiels pour construire le droit de demain. Bravo à chacune et chacun d'entre vous.



**Guillaume  
CARRÈRE**

Président  
Doctrine

## Reconnaître celles et ceux qui écrivent l'avenir du droit



**Mélanie  
JOSSE**

Associée  
Membre du Directoire  
BDO France

## L'innovation au cœur du droit

En 1964, Isaac Asimov, célèbre auteur de science-fiction et visionnaire technologique, imaginait qu'en 2014, une grande partie du travail humain aurait été automatisée. Nous serions entrés dans une ère d'oisiveté forcée.

Soixante ans plus tard, même après l'irruption de l'intelligence artificielle générative dans notre quotidien, force est de constater que l'on est encore bien loin de ces vacances éternelles. Et c'est tant mieux.

Car si l'IA ne remplace pas le travail, elle transforme en profondeur la manière dont nous l'exerçons. Depuis novembre 2022, avec l'arrivée de ChatGPT, la profession juridique – pourtant réputée conservatrice – a vu émerger un véritable appétit pour ces nouveaux outils. L'enthousiasme est là, sincère, massif. Et il est le signe que quelque chose d'essentiel est en train de se jouer.

Dans ce contexte de bouleversement technologique, nous avons été honorés de participer au classement Choiseul des 40 avocats de moins de 40 ans qui façonnent déjà le droit de demain.

Nous avons abordé cette responsabilité avec humilité, et beaucoup de respect pour celles et ceux que nous avons découverts à travers ce processus : des professionnels engagés, curieux, exigeants, qui ne se contentent pas d'exercer leur métier – ils le réinventent.

Chez Doctrine, cela fait neuf ans que nous travaillons à construire une intelligence artificielle juridique au service des praticiens du droit. Mais notre mission ne s'arrête pas à la technologie. Elle

consiste aussi à comprendre les évolutions de la profession, à écouter ses besoins, à repérer les signaux faibles. Ce classement, c'est justement cela : un révélateur.

Un instantané d'une génération qui prend ses responsabilités, adopte les bons outils, et revendique une pratique du droit à la fois plus humaine, plus stratégique et plus connectée au réel.

Parce que pendant que certains s'essaient à prédire l'avenir, d'autres s'attellent à l'écrire. Les 40 lauréats de ce classement sont de ceux-là. Ils incarnent une vision du droit tournée vers l'action, la performance, l'impact. Et s'ils ne partagent pas tous la même spécialité, ni les mêmes parcours, ils ont en commun une qualité précieuse : celle de ne pas craindre le changement. Mieux encore : de l'embrasser.

Nous tenons à les féliciter chaleureusement. Leur énergie, leur audace, leur lucidité sont des atouts majeurs pour une profession qui entre dans une nouvelle ère.

Ce partenariat avec l'Institut Choiseul s'inscrit dans notre volonté plus large de valoriser les acteurs du progrès juridique, au sens plein du terme : progrès technologique, bien sûr, mais aussi progrès éthique, organisationnel, humain.

L'IA ne remplacera pas les avocats. Mais elle changera la manière dont ils exercent. Et nous sommes convaincus que c'est en soutenant les meilleurs d'entre eux que nous pourrons, collectivement, faire de cette transformation une chance.

Chez BDO, nous croyons fermement que l'innovation est la clé pour répondre aux défis complexes de notre époque. C'est pourquoi nous sommes fiers de nous associer à l'Institut Choiseul pour la première édition de ce palmarès, mettant en lumière ces 40 leaders qui façonnent l'avenir du droit en France. Ce partenariat de longue date s'inscrit dans notre engagement à promouvoir les transformations juridiques et à soutenir les talents qui contribuent à l'évolution de notre société.

Le droit, en constante mutation, joue un rôle crucial dans l'accompagnement des tendances émergentes de l'économie. À travers ce palmarès, nous souhaitons valoriser les disruptions technologiques en cours dans le domaine juridique, sensibiliser les milieux entrepreneuriaux aux enjeux juridiques et promouvoir les professionnels du droit comme des acteurs économiques de premier plan.

L'Institut Choiseul, avec son expertise reconnue dans le décryptage des grands enjeux économiques, a su identifier et valoriser ces jeunes talents. Ensemble, nous avons pour ambition de donner un visage aux transformations du droit et de renforcer les synergies entre les différents acteurs économiques et juridiques.

Les innovations technologiques actuelles transforment profondément les pratiques et les métiers du droit. Chez BDO, nous sommes convaincus que ces évolutions sont essentielles pour garantir un accès équitable au droit et à l'information juridique. Face à la complexité croissante de l'économie et de ses acteurs, le droit est en pleine mutation, tant dans ses fondements que dans ses pratiques. Le palmarès Choiseul des 40 qui font le futur du droit se veut être le reflet des transformations en cours dans les milieux juridiques en France et de leurs interactions avec le reste de la société, notamment le monde économique.

En soutenant cette initiative, BDO réaffirme son engagement en faveur de l'innovation et de l'excellence dans le secteur juridique. Nous sommes honorés de contribuer à cette aventure aux côtés de l'Institut Choiseul et de participer à la reconnaissance de ces jeunes leaders qui, par leur expertise et leur engagement, façonnent l'avenir du droit en France.



## Inspirons-nous des Juristes !

**Christophe  
ALBERT**

Co-fondateur  
Village de la Justice

« Le droit est plus que jamais en mutation, tant dans sa matière que dans sa pratique » ; c'est l'Institut Choiseul qui l'exprime dans la présentation de ce Palmarès... et nous sommes nombreux à le constater.

C'est une question de société, c'est une question de technologies, c'est une question de concurrences et de nouveaux modèles économiques. Le droit, ou plutôt les praticiens de droit, ont toujours voulu que celui-ci soit le plus présent possible dans la société, au service des femmes et des hommes qui la composent, mais aussi des entreprises dans un contexte concurrentiel mondial. Organiser des relations, protéger, tenir compte des évolutions, rendre accessible le droit pour tous, constater que l'on travaillera de moins en moins « comme avant » et que tous les métiers changent... Il ne manque pas de raisons pour croire que le changement est inéluctable.

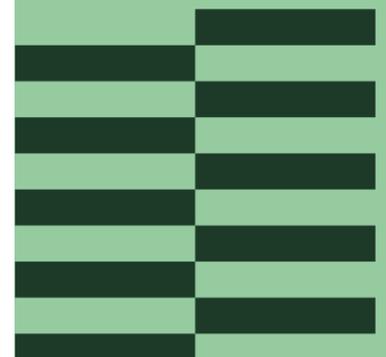
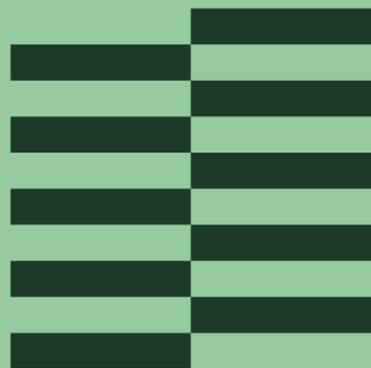
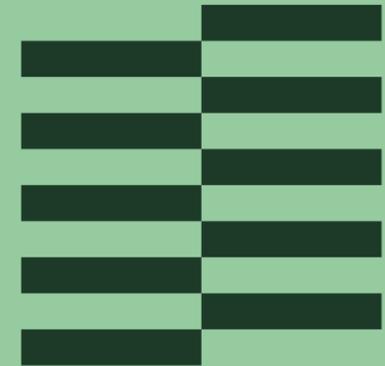
On aurait tort de penser que c'est une « simple » question de technologie, par exemple. C'est avant tout une question d'êtres humains, car ce que les juristes qui innovent et avancent nous montrent, c'est leur capacité d'adaptation, leurs nouvelles compétences, leur propension à se réorganiser et à mettre en musique les nouvelles réglementations, à les appliquer au plus près du terrain, à explorer de nouveaux domaines, inventer de nouvelles

proximités avec les justiciables et les clients. Le Juriste est de plus en plus un chef d'orchestre, et plus seulement un « sachant ».

Alors, ce palmarès - qui n'est pas un classement mais une sélection non exhaustive - a le grand mérite de valoriser ces jeunes générations qui ont fait le choix de s'engager, d'explorer de nouveaux territoires et pratiques du droit, de répondre aux enjeux qui sont devant nous. On parle ici de juristes (au sens large, avocats, juristes, enseignants...) qui s'emparent bien sûr du sujet de l'intelligence artificielle et des technologies, mais aussi de nouveaux domaines juridiques, de sujets environnementaux ou entrepreneuriaux ou encore innovent dans leur pratique.

Au-delà de la mise en lumière de ses 40 profils du monde juridique, c'est en réalité une source d'inspiration et une véritable analyse des évolutions du monde juridique actuel qui nous est proposée. La diversité des profils, des engagements, des motivations pour faire avancer le monde du droit, nous le constatons tous les jours sur notre média Village de justice, justement une communauté de partage. Nous sommes donc très heureux d'accompagner ce palmarès et de voir formalisée cette image des juristes innovants.

Bravo à ces 40 juristes, bravo à tous ceux qui les accompagnent !



# Top 40 Futur du droit

Les 40 qui font le futur du droit

---

Présentation

---

## Sommaire

Présentation et méthodologie.....	9
<i>Top 40 Futur du droit 2025</i> .....	12
À propos .....	18

## Contexte et objectifs

Dans un environnement économique en constante mutation, le droit évolue à un rythme soutenu, tant dans ses pratiques que dans ses domaines d'intervention. À travers son palmarès « Les 40 qui font le futur du droit », l'Institut Choiseul met en valeur les professionnels qui accompagnent et accélèrent ces transformations. Cette initiative vise à donner un visage aux évolutions en cours, à promouvoir le droit comme levier stratégique de transformation économique, et à sensibiliser les milieux entrepreneuriaux aux enjeux juridiques émergents : technologies numériques (données, IA, blockchain, legaltech), propriété intellectuelle, droit et géopolitique, secteurs stratégiques (espace, maritime) ou encore droit environnemental (climat, ressources naturelles, biodiversité).

## Méthodologie

Élaboré au second semestre 2024 en partenariat avec Doctrine et BDO, le palmarès repose sur une sélection rigoureuse, nourrie par une veille ciblée et les recommandations d'experts du réseau Choiseul. Les candidats, âgés de 40 ans ou moins au 1er janvier 2024, doivent exercer une fonction juridique ou entrepreneuriale et faire preuve d'une expertise reconnue dans un domaine innovant du droit lié à l'économie. Le processus inclut un questionnaire permettant d'évaluer leur impact, leur engagement et leurs réalisations. Sont concernés : fondateurs d'entreprises juridiques, directeurs juridiques, avocats, magistrats, notaires, universitaires ou acteurs associatifs influents. La sélection s'appuie sur des critères combinant responsabilités actuelles, publications, distinctions, contributions à l'innovation juridique et rayonnement dans l'écosystème économique et social.

### Conditions d'admissibilité

- Avoir 40 ans ou moins au 1er janvier 2024 ;
- Contribuer activement à l'avenir du droit en France en étant un professionnel du droit et de la matière juridique, en étant actif dans une entreprise du secteur juridique ou en occupant une fonction juridique dans une entreprise ou une organisation ;
- Posséder une expertise juridique reconnue par ses pairs et dans l'écosystème juridique dans un domaine émergent du droit, en lien avec l'économie.

### Critères pondérés de sélection

Seront considérés le parcours, la situation actuelle et les réalisations de chaque lauréat : direction d'une pratique dédiée ; rédaction de thèses, tribunes, analyses ; obtention de prix et autres récompenses ; contribution active à une jurisprudence ou à des innovations juridiques ; engagement professionnel, associatif ou personnel au service du rayonnement et de l'impact de la matière juridique dans le reste de la société et particulièrement l'économie française et européenne.

## Légende

<b>Photo</b>	<b>Prénom NOM</b>	<b>Âge</b>	<b>Logo</b>
	Poste Entreprise	Spécialisation juridique	

## Remerciements

Dans le cadre de la réalisation du Top 40 *Futur du droit*, l'Institut Choiseul a bénéficié du soutien de partenaires que nous tenons ici à remercier : BDO, Doctrine et le Village de la Justice.

L'appui et la confiance de ces acteurs ont été essentiels à la concrétisation de nos travaux ainsi qu'à la publication et à la diffusion de ce classement.



# Top 40 Futur du droit

## Les 40 qui font le futur du droit

Palmarès - Édition 2025



**Alexia ARNO**

Présidente et fondatrice  
**Clésame**

**33 ans**

Legaltech



**Adrien BASDEVANT**

Avocat associé  
**Entropy**

**36 ans**

Droit des technologies (data, IA,  
propriété intellectuelle)



**Sarah BECKER**

Avocate associée, co-fondatrice  
**VingtRue**

**36 ans**

Droit de l'environnement



**Jean-Baptiste BOUÉ-DIACQUENOD**

Fondateur  
**BD Avocat**

**34 ans**

Droit pénal général et droit pénal des  
affaires



**Stéphanie CABOSSIORAS**

Secrétaire générale  
**Société Générale-Forge**

**38 ans**

Legal counsel



**Marine CALMET**

Présidente  
**Wild Legal**

**34 ans**

Legal counsel



**Julie CAREL**

Avocate associée  
**Momentum**

**39 ans**

Droit de la propriété intellectuelle et  
des nouvelles technologies



**Diogo COSTA-CUNHA**

Maitre de conférences en droit privé  
**Centre d'Etudes Internationales de la  
Propriété Intellectuelle**

**30 ans**

Droit de la propriété intellectuelle et  
en valorisation de l'innovation



**Alexis DEBORDE**

Président et directeur général  
**Smartpreuve**

**37 ans**

Legaltech



**Delphine DENDIEVEL**

Avocate associée, co-gérante  
**Apostrophe AARPI**

**39 ans**

Contentieux commercial, droit pénal  
des affaires et droit des sociétés



	<b>Alice DUNOYER de SEGONZAC</b> Counsel Clifford Chance	<b>35 ans</b> Droit pénal des affaires, contentieux commercial et arbitrage	
	<b>Sabrina DUPOUY</b> Maître de conférence Université Clermont Auvergne et Science-Po Aix	<b>40 ans</b> Droit de l'environnement et droit des affaires	
	<b>Rodolphe ELINEAU</b> Avocat associé Cleary Gottlieb	<b>40 ans</b> Fusions-Acquisitions, Gouvernance	
	<b>Myriam EPELBAUM</b> Avocate associée Bredin Prat	<b>37 ans</b> Droit boursier	
	<b>Faustine FLEURET</b> Experte indépendante, ancienne Présidente-directrice générale ADAN	<b>31 ans</b> Analyse financière, cryptoactifs, blockchain	
	<b>Léon del FORNO</b> Avocat Associé Temime	<b>36 ans</b> Droit pénal des affaires et contentieux des affaires	
	<b>Sabrina GABTENI</b> Avocate et Président-directrice générale Avocajust	<b>40 ans</b> Legaltech	
	<b>Cyrielle GAUVIN</b> Co-fondatrice et avocate associée Acédé	<b>34 ans</b> Droit de l'art, de la création et de l'innovation	
	<b>François GIRAULT</b> Président de la Commission Prospective Conseil National du Barreaux	<b>38 ans</b> Droit de l'arbitrage, legaltech	
	<b>François GORRIEZ</b> Avocat et Président-directeur général Lawxer	<b>36 ans</b> Legaltech	

	<b>Solenn GRALL</b> Avocate associée Jasper Avocats	<b>40 ans</b> Droit des associations et fondations	
	<b>Jennifer d'HOIR</b> Directrice Global Public Policy Sorare	<b>39 ans</b> Legal counsel	
	<b>Raphaël JABOL</b> Président et fondateur Ekie	<b>36 ans</b> LegalCare	
	<b>Aurélien KACZMAREK</b> Co-fondatrice et Président-directrice générale VIKTA	<b>34 ans</b> Legaltech	
	<b>Lise LE BORGNE</b> Avocate associée Kantor Le Borgne	<b>37 ans</b> Droit du travail	
	<b>Patrick LOISEAU</b> Avocat associé Jeausserand Audouard	<b>34 ans</b> M&A   Private equity	
	<b>Rémi LORRAIN</b> Avocat associé Cabinet Maisonneuve	<b>39 ans</b> Droit pénal des affaires	
	<b>Matthieu LUCCHESI</b> Counsel Gide	<b>39 ans</b> Droit bancaire, services financiers et régulation des innovations technologiques	
	<b>Maxence LYONNET</b> Chef du service juridique Haute Autorité de Santé	<b>35 ans</b> Legal counsel	
	<b>Julie METOIS</b> Avocate A&O Shearman	<b>38 ans</b> Droit des contentieux commerciaux, civils et réglementaires	

	<b>Cécile de NARP</b> Avocate associée Darrois Villey Maillot Brochier	<b>36 ans</b>  Droit des affaires, M&A	
	<b>Clémence OLSINA</b> Directrice des affaires juridiques Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique	<b>39 ans</b>  Legal counsel	
	<b>Mathias PIGEAT</b> Directeur juridique Autorité de la concurrence	<b>40ans</b>  Legal counsel	
	<b>Paul ROLLAND</b> Délégué général Equanim International	<b>37 ans</b>  Legal counsel	
	<b>Mathilde SALTIEL</b> Avocate associée Latham & Watkins LLP	<b>38 ans</b>  Droit de la concurrence	
	<b>Blanche SAVARY de BEAUREGARD</b> General Counsel et Board Secretary Mistral AI	<b>39 ans</b>  Legal counsel	
	<b>Jean-Philippe SOUYRIS</b> Avocat - Chef du pôle Data Haas Avocats	<b>34 ans</b>  Protection des données et droit des affaires et de la fiscalité	
	<b>Marianne TORDEUX BITKER</b> Directrice des affaires publiques France Digitale	<b>35 ans</b>  Legal counsel	
	<b>Guillaume TORMO</b> Vice-président, M&A Finance & Strategic Lead Counsel Ubisoft	<b>40 ans</b>  Legal counsel	
	<b>Philippe WAGNER</b> Co-fondateur et directeur général Captain Contrat	<b>36 ans</b>  Legal counsel	

## À propos

# INSTITUT CHOISEUL

L'Institut Choiseul est un think and do tank indépendant et non partisan. Il se dédie au décryptage des grands enjeux économiques et à la fédération de la jeune génération économique.

Pour alimenter le débat public et incarner les dynamiques économiques en cours, l'Institut Choiseul produit des Notes Stratégiques, des études ponctuelles et des classements de jeunes leaders. Pour fédérer et animer ses communautés, il déploie des événements de haut-niveau mêlant networking convivial, témoignages d'experts et de praticiens et échanges sur des sujets de prospective, sur différents territoires et verticales économiques, en France, en Europe et en Afrique.

Au croisement de la communauté d'affaires et du cercle de réflexion, l'Institut Choiseul offre une plateforme aux décideurs économiques privés comme publics pour s'identifier mutuellement, se mettre en réseau, promouvoir leurs initiatives et réfléchir aux grandes tendances économiques de demain.

Avec le Choiseul Futur du droit, l'Institut Choiseul identifie et met en lumière les 40 décideurs de 40 ans et moins qui font le futur du droit.

## À propos

### Doctrine

Doctrine, 1ère plateforme d'IA juridique, utilise l'intelligence artificielle (notamment l'IA générative) pour accompagner les professionnels du droit à toutes les étapes de leurs dossiers : l'analyse, la recherche et la rédaction. Plus de 16 000 avocats et juristes utilisent Doctrine en France, en Italie et en Allemagne pour gagner en productivité et sécuriser leurs positions juridiques. Acteur majeur de la legaltech, Doctrine emploie 180 personnes et développe ses activités à l'international afin d'œuvrer encore davantage à la modernisation et la transparence du droit, socle de la démocratie.

### BDO

BDO France est membre du 5ème groupe mondial d'audit et de conseil, ouvrant à ses clients la force de frappe d'un réseau d'envergure internationale (166 pays regroupant plus de 119 000 collaborateurs). Première entreprise de l'audit et du conseil à adopter la qualité de « société à mission », BDO fédère depuis 2021 ses équipes et ses clients autour d'objectifs partagés inscrits dans sa raison d'être « Socle et Tremplin de ceux qui investissent l'avenir ». Renforcé sur l'ensemble de ses expertises métiers, et fort de ses talents, BDO France, déjà incontournable sur le marché des PME et ETI, est en mesure d'accompagner tous les acteurs de l'économie.



Le site Village-justice.com est depuis 28 ans le média de la communauté du droit: Avocats, juristes, fiscalistes, notaires, commissaires de Justice, magistrats, paralegals... s'y retrouvent, s'informent, publient, recrutent et réfléchissent sur les tendances du droit et de l'innovation dans leur métier. Du management aux technologies en passant par la pratique professionnelle du Droit, la communauté avance sur cette plateforme web ouverte à tous, pour exercer aujourd'hui et préparer demain. Enfin, un large public s'y informe chaque jour sur l'actualité juridique.

**Directeur de la publication**  
Pascal Lorot

**Directeur du projet**  
Paul Gadel

**Chargée du projet**  
Lyssandre Bourdot

# INSTITUT CHOISEUL

14, rue Gaillon  
75002 Paris, France

**EMAIL**  
[contact@choiseul.info](mailto:contact@choiseul.info)

[www.choiseul-france.com](http://www.choiseul-france.com)

**YOUTUBE**  
Institut Choiseul

**TWITTER / X**  
[@instchoiseul](https://twitter.com/instchoiseul)

**LINKEDIN**  
Institut Choiseul

[#CHOISEULFUTURDUDROIT](https://www.instagram.com/choiseul_france)

Institut Choiseul 2025  
Tous droits réservés  
(avril 2025)